

LE POINT 13/07/22

## Rentrée des classes : l'éducation nationale adapte son protocole sanitaire

Les grandes lignes du nouveau cadre valable pour l'année scolaire 2022-2023 ont été présentées aux syndicats d'enseignants mardi 12 juillet. Elles seront communiquées, mercredi, aux collectivités et aux fédérations de parents.

Par [Mattea Battaglia](#)

Publié hier à 23h30, mis à jour à 08h33

Temps de Lecture 3 min.

La rentrée des classes, le 1<sup>er</sup> septembre, ne se fera pas « sans » protocole sanitaire. Et ce dernier est déjà prêt : c'est le message qu'a adressé le ministère de l'éducation en accueillant, mardi 12 juillet, le premier « point sanitaire » de l'« ère Pap Ndiaye », commente-t-on dans les rangs syndicaux.

Ce mardi, donc, cinq jours après le début officiel des vacances d'été, s'est réunie Rue de Grenelle l'« instance partenariale » créée en janvier 2022, au plus fort de la vague Omicron et d'un vaste mouvement de contestation sur le terrain de l'école, pour donner de la clarté à la stratégie sanitaire en milieu scolaire. Une réunion de presque trois heures, très symbolique : en pleine septième vague de l'épidémie de Covid-19, alors que le sous-variant BA.5 d'Omicron circule mais que les écoles, collèges et lycées sont désormais fermés au public, les parties prenantes, représentants de l'éducation, de la santé et du Haut conseil de santé publique, entendent faire la démonstration qu'ils n'attendent pas la fin de l'été pour statuer.

Le protocole sanitaire valable pour l'année à venir, qui sera officialisé « dans les prochains jours », assure-t-on dans l'entourage de M. Ndiaye, comprendra selon les syndicats trois niveaux liés à la circulation du virus. Un niveau 1 dit de « vigilance modérée » ; un niveau 2 de « vigilance accrue » ; un niveau 3 correspondant à une « évolution très défavorable ». C'est, à première vue, un niveau de moins que dans le précédent protocole ; mais le nouveau cadre comprend aussi un « socle », sorte de niveau zéro qui revient, de fait, à se positionner sur quatre échelons – comme sous l'ère Blanquer.

### Deux principales inflexions

Les syndicats, qui accueillent plutôt favorablement le cadrage qui leur a été présenté, relèvent deux principales inflexions. Primo, le délai de dix jours qui est prévu entre l'annonce d'un changement de niveau et son application concrète, dans les établissements. « Le ministère a entendu qu'il fallait arrêter de fonctionner à flux tendu, à coup d'annonces à mettre en musique du jour au lendemain », réagit Sophie Vénétiay, du SNES-FSU.

Second changement : pour le port du masque comme pour le contact tracing, l'école sera alignée sur les recommandations en population générale énoncées par les autorités de santé. « Concrètement, aujourd'hui, si on avait encore cours, le masque serait recommandé, mais pas obligatoire, poursuit la syndicaliste. *Idem pour la gestion des cas contact et les tests.* » « L'idée, c'est qu'il n'y a pas de raison que l'école ait des règles drastiques de fonctionnement si le reste de la société n'en a pas, note aussi Audrey Lalanne, présente au ministère au nom du SE-UNSA ; cette mise en adéquation devrait lever les incompréhensions. »

Une analyse partagée par les autres participants à la réunion de mardi, auxquels doivent succéder, mercredi, des représentants des collectivités et des fédérations de parents. Le nouveau ministre, Pap Ndiaye, n'était pas présent à ce premier point sanitaire : c'est sa conseillère Julie Benetti, et la secrétaire générale Marie-Anne Lévêque, qui ont représenté le ministère.

Dans les rangs du SNUipp-FSU, majoritaire dans le premier degré, on salue une autre évolution : l'« assouplissement » à venir des règles de non-brassage. « Il y aura très peu d'endroits, hormis à la cantine au primaire, et à un certain niveau de circulation du virus, où le non-brassage sera imposé, explique sa porte-parole Guislaine David. Cela va permettre aux écoles de s'adapter plus facilement. Un peu comme en mai-juin cette année, on aura toujours des absences d'élèves et d'enseignants à gérer, mais on ne vivra plus l'usine à gaz de l'hiver. »

### Un sujet politiquement sensible

Les cours devront se faire en présentiel dans toutes les situations à l'école et au collège ; ce n'est qu'au niveau 3 – le niveau de vigilance le plus élevé – et au lycée qu'une « hybridation » est prévue, « sans bascule totale dans l'enseignement à distance et seulement si le contexte local le permet », souligne Marie-Hélène Piquemal, présente au nom du syndicat Snalc. Les cours d'EPS se feront sans restriction en extérieur ; en intérieur, au niveau 2, une distanciation entre élèves sera requise ; au niveau 3, le masque pourra être réintroduit, compatible avec des activités dites de « basse intensité ».

Un protocole « a minima » ? « On n'est pas dans le monde d'avant le Covid, mais on doit arriver à fonctionner à l'école y compris de manière presque ordinaire : c'est le message qui est passé aujourd'hui », répond Audrey Lalanne du SE-UNSA. « Ce protocole est simplifié, plus opérationnel, concède Sophie Vénétiay du SNES-FSU, mais il est surtout adapté à deux ans de pandémie ; on a appris des choses durant cette période, et l'éducation nationale en tient compte. »

Le sujet est sensible, politiquement, et Pap Ndiaye ne peut l'ignorer : c'est le changement incessant des règles sanitaires, jusqu'au fameux « protocole Ibiza » dévoilé par M. Blanquer à la veille de la rentrée de janvier, alors qu'il était en congés sur l'île espagnole, qui a valu à son prédécesseur sa cote de popularité au sein de la majorité. Dans l'entourage du nouveau ministre, à ce stade, on communique avec prudence : « La reprise épidémique que le pays connaît doit nous appeler à une grande vigilance et à une anticipation, y avance-t-on. Le niveau des mesures applicables [au 1<sup>er</sup> septembre] sera déterminé en août ».

Avec les 130 000 contaminations actuellement recensées chaque jour, les représentants syndicaux ont cru comprendre que le niveau retenu, si les écoles étaient encore ouvertes, serait le premier – voire celui du socle.